

2.3 Typologie

2.3 Typologie.....	224
2.3.1 Jugement analytique et synthétique	224
2.3.2 Axiome.....	227
2.3.3 Le jugement de valeur.....	228
2.3.4 Jugements de valeur.....	229
2.3.5 Le jugement éthique repose sur des axiomes	230
2.3.6. Cette particule résume :	232

2.3.1 Jugement analytique et synthétique

Exemple bibliographique : Ph. Thiry, *Notions de logique*, Paris / Bruxelles, 1998, 87s .
Sous le titre "Contextualisation scientifique", l'auteur mentionne une classification des jugements préconisée notamment par I. Kant (1724/1804) - au service de sa critique - préconisée. Nous réécrivons.

1. Analytique. Un sujet A, si dans son contenu conceptuel, lorsqu'il est "analysé" (disséqué), il expose B en tant que dicton, est un jugement "analytique". Ainsi, selon Kant : "Tous les corps sont étendus". Raison : tous les corps (physiques) sont étendus en tant que situés dans l'espace.

Note : Le raisonnement montre qu'à partir du sujet A, on peut déduire l'énoncé B. Thiry modélise "Le triangle a trois côtés" et "L'homme est un être pensant". Les jugements analytiques ne dépendent d'aucun "sens" appelé expérience. Le dicton n'apporte aucune information nouvelle sur le sujet ... ce qui conduit à les qualifier de "tautologies", c'est-à-dire que le dicton ne fait que fournir d'autres mots pour le sujet. La question de savoir si l'axiome de contradiction "le" est une raison suffisante pour de telles affirmations est, dans la pensée de Kant, peut-être correcte, mais elle est sujette à caution .La question de savoir si l'axiome de contradiction "le" est une raison suffisante pour de tels énoncés est peut-être correcte dans la pensée de Kant, mais elle est sujette à critique : dans la logique naturelle, l'identité (en particulier partielle) entre le sujet et le prédicat est la base. Ce qui est déjà évident dans le nom même de "tautologie".

2. Synthétique. Kant distingue le "synthétique a posteriori (empirique)" du "synthétique a priori (métaphysique)".

2.1. Empirique. La "synthèse" signifie ici "l'ajout du dire au sujet" et se fait sur la base et surtout "après" (a posteriori, rétrospectivement) l'expérience. Ainsi, selon Kant, tous les corps sont lourds". Ce qui n'est correct que si la définition de "corps" n'inclut pas la caractéristique "lourd", bien entendu. Empirique" signifie "en vertu de l'empirisme (expérience)". Thiry donne comme modèles "La table est verte" et "Le chien dort". Le fait que le dicton B appartienne au sujet A n'est évident qu'à partir de données expérientielles extérieures à la décomposition du contenu conceptuel donné.

2.2. Métaphysique. Le fait qu'à partir du sujet A on puisse affirmer l'énoncé B devient possible, mais pas sur la base de l'expérience sensorielle. Ce que Kant appelle "a priori", c'est-à-dire sur la base de l'expérience déjà donnée et donc "avant". Kant donne comme modèles : "Tous les droits sont les lignes les plus courtes entre deux points" ou " $5 + 7 = 12$ " (mathématiques) et "Tout ce qui se produit a une cause" (physique). En d'autres termes, les deux sciences fondamentales de la science naturelle exacte de l'époque reposent en grande partie sur des jugements "métaphysiques".

ThiryLe jugement de Thiry. Cette classification "célèbre" est clairement discutable. Ainsi, "La terre est ronde" est un jugement analytique depuis Copernic (1473/1543) et l'héliocentrisme, dans la mesure où la caractéristique "ronde" fait depuis lors partie de la définition physique de la "terre". Comme on le sait, l'héliocentrisme affirme que le soleil est au centre du système solaire et que les planètes tournent autour du soleil. Toutefois, avant Copernic, le point de vue géocentrique prévalait : on pensait que la terre était au centre et que les planètes tournaient autour d'elle. Le jugement : "La terre est ronde" pouvait jusqu'alors être considéré comme un jugement métaphysique (synthétique a priori).

Le texte suivant peut être ajouté ici : On ne peut pas non plus reprocher à Ferdinand Magellan (1480/1521) et ses compagnons de voyage si, après leur voyage autour du monde (1519/1521), qu'ils ont été les premiers à accomplir, ils ont déclaré : "La terre est ronde", et ce sur la base de leur propre expérience, particulièrement difficile - Magellan n'a pas survécu au voyage. Mais ensuite, pour ses compagnons de voyage, il s'agit d'un jugement empirique (synthétique a posteriori). Même pour un enfant, qui doit encore découvrir, en calculant laborieusement, que $5+7$ est bien - et toujours - 12 , il s'agit d'un jugement empirique plutôt que métaphysique.

Thiry, En tout état de cause, la classification est un point de repère philosophique, car de nombreux philosophes l'examinent pour l'accepter ou la critiquer.

Note : *L'ouvrage fondamental de Kant, Kritik der reinen Vernunft* (1781-1, 1787-2), l'ouvrage fondateur de Kant, a pour tâche principale de répondre à la question suivante : "Comment des jugements synthétiques sont-ils possibles a priori ? Son contenu en tant que jugements généraux ne provient pas d'échantillons fournis par les expériences sensorielles. Ce contenu n'a donc qu'une seule origine, notre esprit humain qui "impose" par la pensée de tels jugements aux données sensorielles.

Mais comme nos données sont purement sensorielles et donc limitées à ce qu'il appelle les phénomènes (le monde phénoménal), ce qu'il appelle "les choses en soi" échappent à ce qu'il suppose être dans, derrière, au-dessus des données sensorielles (les phénomènes). La connaissance des choses en soi serait ce qu'il appelle "une connaissance absolue". Elle n'est donc pas à la portée de notre connaissance.- Conséquence.- Les propositions de la métaphysique traditionnelle, qui sont des jugements synthétiques a priori, sont irresponsables par la raison.

Ainsi : "L'âme est une substance" (comprendre : un être ou un fait existant en soi). De même : " Dieu existe ". existe".- Note : Une telle proposition trahit que Kant n'avait n'a connu aucune expérience sacrée. Les religions traditionnelles - et dans leur sillage la métaphysique traditionnelle - soutenaient sur la base d'expériences (sorties de l'âme, contact avec des âmes ancêtres, etc.) que l'âme était une "substance", mais elles dépassaient de loin l'expérience sensorielle de Kant.) que l'âme est une "substance", mais elles dépassent de loin l'expérience sensorielle de Kant. Les religions traditionnelles - par exemple les religions bibliques - ont également affirmé, sur la base d'expériences (Yahvé apparaît à Abraham ou à Moïse, par exemple) que Dieu était et existe en tant que "substance", même si ces expériences de Dieu dépassent ce que Kant appelle "les phénomènes" de l'expérience sensorielle. Kant appelait "les phénomènes" de la connaissance sensorielle.

Note : Dans ses *Prolégomènes* (1783), Kant emploie les termes "analytique" et "synthétique" dans un sens méthodologique. les termes "analytique" et "synthétique" dans un sens méthodologique. Une déduction - qui déduit d'une vérité générale une vérité particulière - y est dite "synthétique". Un raisonnement qui présuppose une demande comme si elle était déjà donnée et examine ce "lemme" (solution provisoire) pour ses conditions de possibilité est appelé "analytique". On y reconnaît clairement la distinction de Platon entre "sunthesis" (déduction) et "analysis" (réduction). Le pluriel des significations données aux deux termes conduit à des confusions car un sujet dont on peut "déduire" le proverbe grâce à l'"analyse" du contenu conceptuel est appelé Kant 'analytique' et un dire qui peut être dit du sujet grâce à l'expérience conduit à un jugement 'synthétique' !

2.3.2 Axiome

Exemple bibliographique : Ch. Lahr *Cours*, 562/566 (*Les axiomes et les postulats*) ; A. Virieux-Reymond, *L'épistémologie*, Paris, 1966, 48/52 (*La méthode axiomatique*) ; I.M. Bochenski, *Wijsgerige methoden in de moderne wetenschap*, (*Méthodes philosophiques dans la science moderne*), Utr./Antw., 1961, 91/124 (*La méthode axiomatique*). Un "axiome" est un type de jugement. Nous précisons maintenant.

Définition. Si l'on donne un nombre fini de propositions (jugements) telles que la signification de toutes les autres propositions déductibles à partir d'elles est déductible à l'intérieur d'un ensemble de propositions connectées, alors ce nombre fini de propositions de base est un axiome. Un "axiome" est une proposition de ce type. Au sein d'une telle axiomatique se trouve un nombre fini de concepts - des concepts de base dont la signification n'est apparente qu'à partir des propositions qui peuvent en être déduites.

Origine. A. Herreman, *Axiomatisation et formalisation (Mathématiques)*, in : D. Lecourt, *Dict. d'histoire et philosophie des sciences*, PUF, 1999, 90/95, indique que l'axiomatisation des sciences dans l'Hellas antique est controversée : certains soutiennent que l'éléate Parménide (-540/...) et Zénon (-500/ ...) sont à l'origine de la méthode utilisée dans lesd'Euclide (IVe/IIIe siècle) trouve son élaboration (rappelons la preuve par l'absurde) ; les autres affirment que Platon et son académie ou Aristote sont à l'origine de cette méthode. et son académie ou l' 'Analytique' d'Aristote en constituent l'origine.

Le grand changement. La terminologie obsolète appelait "axiome" un syntagme prépositionnel général et "postulat" un syntagme prépositionnel privé. L'axiome s'appliquait à l'ensemble du système de dérivations ; le postulat, plus riche en contenu mais plus pauvre en portée, s'appliquait à une partie de celui-ci. A. Virieux-Reymond, o.c., 49, dit que la terminologie récente d'Euclide entre axiome, postulat et même hypothèse (supposition) éradique.

Formalisation. Le point de vue renouvelé (courant depuis le 19e siècle) interdit tout contenu intuitif (dérivé de l'expérience) - appelé "interprétation sémantique" - dans un axiome (la phrase devient, pour ainsi dire, une "coquille vide") de telle sorte que son contenu ne devienne apparent que plus tard, par le biais des déductions au sein du système. C'est ce qu'on appelle la "méthode hypothético-déductive". Les phrases sont formulées selon un modèle mathématique. D'où le terme "calcul" (arithmétique logique).

Déduction. Lahr insiste sur le fait que la déduction ne se fait pas par axiome, mais par axiome. GG : $x = a + b$. GV : prouver que $a < x$ et $b < x$. Si l'axiome est que chaque somme

partielle est plus petite que sa somme totale et que a et b sont des sommes partielles de la somme totale x, alors $a < x$ et $b < x$. En d'autres termes : un axiome, grâce à son sens résumant a priori, recèle dans le système qui en est dérivé une multiplicité de déductions.

Note : Platoniquement, un axiome est un "lemme" dont la richesse en termes d'inférences est élaborée grâce à l'"analyse" correspondante. C'est ce que nous appelons avec O. Willmann "la méthode lemmatique - analytique". Le "lemme" est une "prolepsis", une prémisse, une hypothèse qui révèle son sens grâce à l'analyse. On dit généralement, mais moins souvent, "méthode analytique", car une analyse ne reste pas en suspens, mais élabore un lemme donné.

2.3.3 Le jugement de valeur

Exemple bibliographique : R. Nadeau, *Voc. techno et analyt. d'épistémologie*, PUF, 1999, 350s . A. Brunner, *Die Grundfragen der Philosophie*, Freiburg, 1949-3, 77.

Deux règles relatives à la base ontologique s'imposent.

- 1) "Omne ens est bonum" ("Tout ce qui est est bon (valable)"). La signification correcte est la suivante : avant de porter un jugement de valeur, il faut définir sur quoi porte ce jugement de valeur. Cela correspond au jugement de valeur "caractérisant" que E. Nagel, *The Structure of Science*, New York, 1961, présuppose comme condition nécessaire à un jugement de valeur "estimatif". Ce qui est présent concernant l'"être" (la réalité) décide de l'"être" possible de la valeur.

- 2. "Tout ce qui est est matériellement objet d'une multiplicité d'objets formels" (10.4). L'"être" (la réalité) est matériellement interprétable, et ce à partir d'une multiplicité de perspectives ("objets formels"). Cela s'applique également au contenu de valeur de ce qui est.

"La valeur s'applique". La déduction des deux points précédents est que la valeur - dans l'ancien langage scolastique, le "bien" - "s'applique", c'est-à-dire qu'elle se fait sentir, apprécier et estimer. Celui qui "sent, apprécie, estime" la valeur n'est cependant pas un automate, mais un moi qui dispose d'une latitude par rapport à la réalité et à la valeur. Or, ce moi ne peut s'en défaire : "Ce qui tient, tient".

Le *subjectivisme et le relativisme axiologiques*. L'"axiologie" est l'augmentation de l'"axia", la valeur. Le subjectivisme de la valeur définit la valeur comme "ce que quelqu'un considère comme ayant de la valeur". En d'autres termes, c'est le sujet qui évalue qui décide si quelque chose a de la valeur ou non. Le relativisme de la valeur affirme que la valeur dépend des circonstances et n'est fondamentalement rien "en soi". - La critique de Brunner .
- Comment comprendre alors que le moi, en tant que sujet évaluateur, puisse se tromper si la

valeur existe entièrement grâce à ce moi ? Dans l'erreur sur la question, la valeur se trouve être différente - trouvée différente - du "je" ainsi énoncé. La valeur est donc "relative" en ce sens que le moi, le groupe, les circonstances (aspect situationnel) ressentent, apprécient, évaluent et rendent ainsi justice à la valeur, mais en fin de compte sur la base de l'essence objective de la valeur.

Objet matériel et objets formels - La même chose - par exemple un venin - n'est "certainement pas si mauvaise" pour le spécialiste des serpents sur la base de l'immunisation, mais pour les personnes mordues par un cobra dans la steppe africaine, elle peut être "mortelle" et donc "très mauvaise". Le venin en lui-même est l'objet matériel. Les divers jugements de valeur ne nient pas l'objet objectif et matériel, mais montrent la multiplicité des objets formels auxquels il est susceptible d'être soumis. Il s'agit d'un "perspectivisme" qui sait que ce qui est "en soi" est soumis à des perspectives.

2.3.4 Jugements de valeur.

Échantillon bibliographique : A. O. Bettermann, *Psychologie und Psychopathologie des Wertens (Psychologie et psychopathologie des valeurs)*, Meisenheim am Glan, 1949. - Nous nous intéressons plus particulièrement à la première partie qui caractérise certaines attitudes fondamentales de l'homme à l'égard des valeurs. La deuxième partie tente de définir les attitudes pathologiques.

1. L'appréciation naïve -- En particulier les enfants et les adultes "enfantins" apprécient sans se poser de questions et avec une conviction qui donne l'impression d'être "sûr de soi". L'abandon à une ou plusieurs valeurs est manifeste : "On est absorbé par elles". Il s'agit généralement de valeurs héréditaires.

2. Appréciation emphatique - L'emphase est un type de discours, à savoir l'emphase du sentiment. L'abandon est ici aussi remarquable en ce sens que - dit l'auteur - l'intimité de la personne, sans tenir compte de l'environnement, fait de la valeur le centre du "monde". Ainsi : le véritable engouement comme le véritable don de soi pour quelque chose et surtout pour quelqu'un. De même : la vraie religion (qui se manifeste, entre autres, par le culte). Au degré fort, "l'appréciateur ne voit rien d'autre" !

3. Apprécier la valeur - "Apprécier", c'est donner de la valeur à quelque chose, à quelque chose d'autre. Le prestige social, le profit, l'argent, par exemple, sont de premier ordre, le reste "sert", est évalué "en fonction de". Cette valorisation n'est pas spontanée mais témoigne d'un esprit calculateur. - La société civilisée, qui ne s'intéresse pas à l'homme en tant que tel, mais à "la position" qu'il occupe dans cette société, "valorise" fréquemment.

4. L'aliénation des valeurs - La personne est éloignée de toute valeur. L'évaluation porte déjà une telle chose en germe. Ce qui devient particulièrement impossible dans cette attitude, c'est de se rendre à une valeur. Tout au plus, il s'agit d'une expérience psychique "en réponse à" une valeur, - sous la forme d'un "esthétisme" (les valeurs esthétiques sont "subjectivisées"), d'une "critique" (les valeurs de vérité sont réduites à des afflictions subjectives), d'une attitude ironique - sarcastique à l'égard de la vie (le monde, le prochain, la culture sont "vus" comme par un étranger avec une préférence pour ce que Bettermann a appelé "l'humour", "mais qui n'est pas toujours le cas"). L'homme immergé dans les "masses modernes" le devient facilement parce qu'il appartient à cette masse mais ne "compte" pas. Les intellectuels qui succombent au nihilisme culturel font preuve d'une aliénation des valeurs à leur manière élitiste. - Selon Bettermann l'aliénation totale des valeurs n'existe que chez les psychotiques.

Ce qui est surprenant - selon les critiques - c'est que l'auteur met entre parenthèses l'essence même de la valeur - ce qu'est la valeur et ce par quoi elle se distingue du reste de la réalité - aussi complètement que possible "pour des raisons méthodologiques". En effet, cette essence est toujours placée au premier plan ! Ses seuls jugements de valeur sur les attitudes fondamentales à l'égard des valeurs l'exigent. Si la "valeur" n'était pas quelque chose que l'on saisit avec l'esprit (l'intuition rationnelle, le sentiment et l'esprit) comme nous réclamant, comme exigeant un engagement parce qu'elle compte comme "quelque chose de plus élevé", comment Bettermann pourrait-il décrire l'aliénation des valeurs comme étant inférieure à la norme ?

Bettermann considère sa typologie comme un tableau de tempéraments. Il réagit constamment contre la typologie d'Ed. Spranger (1882/1863) qui, sur les traces de W. Dilthey (1833/1911), a conçu une psychologie structurelle "verstehende". Spranger nous a laissé une typologie des formes de vie. Celle-ci est basée sur les valeurs elles-mêmes en tant que contenu. "Dis-moi quelle valeur tu as, et je te dirai quelle âme tu as". C'est ainsi que l'on peut résumer l'idée lapidaire de Spranger, La théorie, l'économie, l'esthétique, la société, la volonté de puissance et l'âme religieuse sont les principales "formes de vie" que Spranger perçoit comme des réponses aux différentes sphères culturelles. Il fonde ainsi une psychologie culturelle. Notons qu'une forme de vie tolère d'autres valorisations, mais comme secondaires. Ainsi, l'âme économique se demande : "Qu'est-ce que cela rapporte ? Ainsi, en religion, la réussite économique est le signe par excellence de la "grâce divine". Et les semblables sont avant tout "utiles".

2.3.5 Le jugement éthique repose sur des axiomes

Échantillon bibliographique : R. Barthes, *L'aventure sémiologique*, Paris, 1985, 115 et 148. L'auteur parle d'une systémique (paire de concepts) dans la rhétorique antique et

médiévale qui est toujours d'actualité et que Jean de Salisbury (1115/1180), l'humaniste, concevait comme centrale.

Dans son *Metalogicus* (De la logique), il s'insurge contre une séparation excessive entre la philosophie théorique (alors appelée "dialectique") et la littérature (alors appelée "rhétorique"). En effet, la dialectique se limite à l'universel, tandis que la rhétorique s'intéresse au singulier. Dans une histoire ou un drame, par exemple, les personnes agissent dans des situations singulières et concrètes qui comportent une multitude de détails (temps, lieu et autres circonstances).

"Thèse / hypothèse". Ce système peut être compris dans le cadre de la rhétorique de l'époque.

- **1. Thèse.** Latin : *positio, propositum*. C'est le domaine de la dialectique, car une "thèse" est une proposition ou un jugement généralement valable. Par exemple : "Le tyran, s'il transgresse les limites, peut en conscience être tué" ou "L'homme, s'il ne veut pas s'éteindre, est obligé de se marier". Note : On le voit : les jugements "éthiques" ou "moraux" ont pour énoncé "obligatoire / non obligatoire (autorisé) / obligatoire non (interdit)". C'est la dialectique, la morale théorique.

- **2. Hypothèse.** Latin : *causa, negotium*. La rhétorique s'exprime par des propositions situées (au singulier - concrètes). Ainsi : "Ce dictateur, ici et maintenant, étant donné qu'il est nuisible à l'échelle transfrontalière, peut en conscience être tué" ou "Cette fille, ici et maintenant, si elle est en âge de se marier, doit se marier". C'est surtout dans ce dernier cas, mais aussi dans le cas d'un tyran, que l'on sent qu'un problème pratique de conscience se pose. Très concrètement, "Si pour l'homme le mariage est un devoir et qu'Anneke est un homme, pour Anneke le mariage est un devoir" pose le problème du passage d'un jugement universel à un jugement singulier. Le bon sens protestera immédiatement : "Que le mariage soit un devoir pour l'ensemble de l'humanité, oui ! Mais cela n'implique pas que pour un être humain singulier et concret comme Anneke, le mariage soit un devoir".

Situation morale. R. Le Senne (1882/1954) a posé le problème à partir de sa philosophie spiritualiste de l'esprit sous la forme d'une objection à ce que l'on a appelé la "morale rationaliste" : "Le programme complet d'une éthique (note : théorie morale) rationnelle a été promis plutôt qu'élaboré par la morale rationaliste parce que, comme la science déductive, elle a buté sur la diversité toujours en partie imprévisible de l'expérience". (*Traité de morale générale* (1942)).

Ce que Le Senne dit ici sous une forme modérée - déduire un code de conduite pratiquement réalisable uniquement à partir de simples axiomes moraux généraux - c'est négliger les imprévisibilités de la vie pratique. Mais une morale de situation extrême - influencée en partie par un existentialisme - va jusqu'à nier tout axiome général sur le comportement consciencieux. Ce qui aboutit à une forme de comportement individualiste et subjectiviste.

Le *jugement contextuel*. Le contextualisme en la matière présente les choses différemment :

- (1) un problème de conscience ne peut que se poser et être résolu
- (2) dans le cadre d'axiomes déjà acceptés
- (3) qui, à son tour, ne peut être remis en cause qu'en faisant appel à d'autres axiomes.

Tuer un dictateur de manière responsable présuppose comme axiome qu'une telle chose peut ou même doit être faite en conscience dans un certain nombre de cas, mais une circonstance de la situation réelle - par exemple le caractère trop impraticable selon notre jugement - nous amène à nous rabattre sur un autre axiome, à savoir "On préfère ne pas accomplir un acte trop impraticable".

En d'autres termes, le contextualisme ne désavoue pas les axiomes mais prévoit des situations qui invoquent d'autres axiomes. Nous dérivons la définition du contextualisme (éthique) de R. Nadeau, *Voc. technique et analytique de l'épistémologie*, PUF, 1999, 111.

2.3.6. Cette particule résume :

Kant a préconisé une classification des jugements. Selon lui, un jugement analytique n'apporte aucune information nouvelle sur le sujet, alors qu'un jugement synthétique le fait. Les jugements synthétiques, selon lui, peuvent être empiriques ou métaphysiques. Les jugements empiriques sont basés sur l'expérience sensorielle. Les jugements métaphysiques précèdent l'expérience. Cette classification ne fait pas l'unanimité.

Un axiome est une proposition faisant partie d'un ensemble de propositions connexes ou axiomatiques.

La formalisation récente interdit toute interprétation sémantique dans une telle axiomatique de telle sorte que son contenu n'est révélé que plus tard par les déductions à l'intérieur du système. C'est ce qu'on appelle la "méthode hypothético-déductive"

Pour porter un jugement de valeur correct, il faut au préalable des définitions correctes. Même dans ce cas, un objet matériel peut conduire à une multiplicité d'objets formels. Même si les choses existent "en soi", elles sont toujours soumises à la perspective, à des jugements de valeur différents.

De nombreux jugements de valeur impliquent également l'attitude fondamentale de l'individu. Cette attitude peut être naïve, emphatique ou évaluative. L'attitude de base peut également prendre une forme malade : les gens se montrent alors - presque de manière psychotique - comme aliénés par rapport aux valeurs.

Spranger nous a laissé une typologie des formes de vie.

Le jugement éthique repose sur des axiomes. La thèse ou la proposition généralement valable peut être éclipsée par l'hypothèse dans des cas singulièrement concrets. La vie présente une variété d'expériences qui ne peuvent pas toujours être prévues de sorte que, après mûre réflexion, on prévoit des situations où l'on se rabat sur des axiomes autres que l'axiome initial. On parle alors de jugement contextuel.